

# CRIMINALITÉ DANS UN CONTEXTE CONJUGAL

## AU QUÉBEC

## FAITS SAILLANTS 2011

### Table des matières

Stabilité des infractions en 2011.....	1
Violence plus marquée dans huit régions.....	3
Hausse des séquestrations, de l'intimidation et des voies de fait de niveau 3.....	3
Recul important des tentatives de meurtre.....	4
Voies de fait : de loin l'infraction la plus fréquente.....	4
Les femmes encore les principales victimes.....	5
Les 18 à 24 ans plus victimes de cette violence.....	6
Les 12 à 17 ans plus victimes d'agression sexuelle, d'enlèvement et d'intimidation.....	7
Les conjointes davantage victimes d'infractions graves.....	8
Plus de blessées parmi les conjointes.....	9
Notes méthodologiques.....	9

<sup>1</sup> Les infractions contre la personne considérées sont les homicides, les tentatives de meurtre, les voies de fait, les agressions sexuelles, les enlèvements, les séquestrations, le harcèlement criminel, les menaces et, depuis 2008, les appels téléphoniques indécentes ou harcelants et l'intimidation.

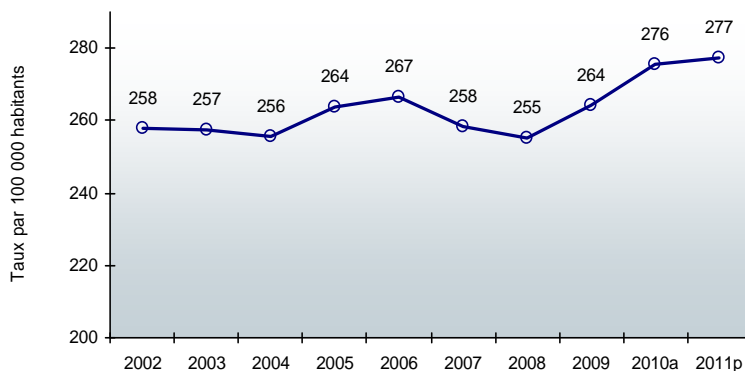
### Stabilité des infractions en 2011

Selon les données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (Programme DUC 2), les corps policiers ont enregistré 19 373 infractions contre la personne<sup>1</sup> commises dans un contexte conjugal, c'est-à-dire que les victimes sont conjointes, ex-conjointes, amies intimes ou ex-amies intimes de l'auteur présumé. Comme il s'agit de 278 infractions de plus qu'en 2010, on peut donc parler de relative stabilité en 2011 pour cette forme de violence. Ainsi, après avoir augmenté de 8 % entre 2008 et 2010, le taux d'infractions par 100 000 habitants varie d'à peine 0,6 %, s'établissant à 277 (graphique 1).

Néanmoins, comme dans les années antérieures, les infractions commises dans un contexte conjugal composent près du quart de toutes les infractions contre la personne qui ont été enregistrées en 2011 au Québec.

### Graphique 1

Évolution du taux d'infractions dans un contexte conjugal, Québec, 2002 à 2011



a : données actualisées  
p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

Sur le plan régional, seulement quatre régions affichent, comme l'ensemble du Québec, une variation inférieure à 1 % du taux d'infractions par 100 000 habitants, soit celles de Montréal, des Laurentides, de la Montérégie et du Bas-Saint-Laurent (tableau 1). Dix régions présentent des variations plus marquées, soit de 10 % ou plus. Pour cinq d'entre elles, il s'agit d'une hausse et, pour les cinq autres, d'une baisse. En nombres absolus, les hausses équivalent à un total de 507 infractions additionnelles et les baisses à 471 infractions de moins. Ainsi, même si dans plusieurs régions le taux et le nombre d'infractions varient passablement, les hausses neutralisent en bonne partie les baisses, ce qui explique que le taux est demeuré stable pour l'ensemble du Québec.

### Taux d'infractions par 100 000 habitants

Le taux d'infractions par 100 000 habitants permet de comparer la fréquence des infractions que ce soit entre des années, entre des territoires ou entre des groupes de la population (sexe ou âge).

Ce taux est calculé de la façon suivante : (nombre d'infractions divisé par la taille de la population visée) multiplié par 100 000. Les données sur la population sont basées sur les estimations de Statistique Canada.

**Tableau 1**

Nombre et taux d'infractions dans un contexte conjugal selon la région, Québec, 2010 et 2011

Région administrative	Nombre			Taux par 100 000 habitants		
	2010 <sup>a</sup>	2011 <sup>p</sup>	Différence 2011-2010	2010 <sup>a</sup>	2011 <sup>p</sup>	Variation 2011/2010 (en %)
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	222	297	75	264,1	353,5	33,9
Outaouais	1 016	1 204	188	322,2	376,5	16,9
Abitibi-Témiscamingue	461	534	73	364,3	419,8	15,2
Estrie	518	579	61	190,6	211,5	10,9
Laval	986	1 096	110	286,1	313,5	9,6
Centre-du-Québec	445	487	42	220,0	238,6	8,5
Lanaudière	1 235	1 317	82	306,7	322,5	5,1
Saguenay—Lac-Saint-Jean	543	556	13	225,3	229,9	2,0
Montréal	5 468	5 535	67	319,4	321,9	0,8
Laurentides	1 592	1 619	27	333,5	334,5	0,3
Montérégie	2 835	2 849	14	226,4	225,0	-0,6
Bas-Saint-Laurent	402	399	-3	225,7	223,9	-0,8
Capitale-Nationale	1 422	1 279	-143	229,8	204,6	-10,9
Côte-Nord	464	402	-62	560,6	483,1	-13,8
Mauricie	684	579	-105	290,9	245,9	-15,5
Chaudière-Appalaches	740	592	-148	210,1	167,0	-20,5
Nord-du-Québec*	62	49	-13	192,5	151,0	-21,6
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>19 095</b>	<b>19 373</b>	<b>278</b>	<b>275,6</b>	<b>277,3</b>	<b>0,6</b>

\*Données sur la criminalité incomplètes pour la région du Nord-du-Québec depuis 2007.

a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

### Violence plus marquée dans huit régions

Toujours sur le plan régional, on observe que huit régions affichent un taux d'infractions par 100 000 habitants supérieur à celui du Québec tandis que les neuf autres régions enregistrent un taux inférieur (graphique 2).

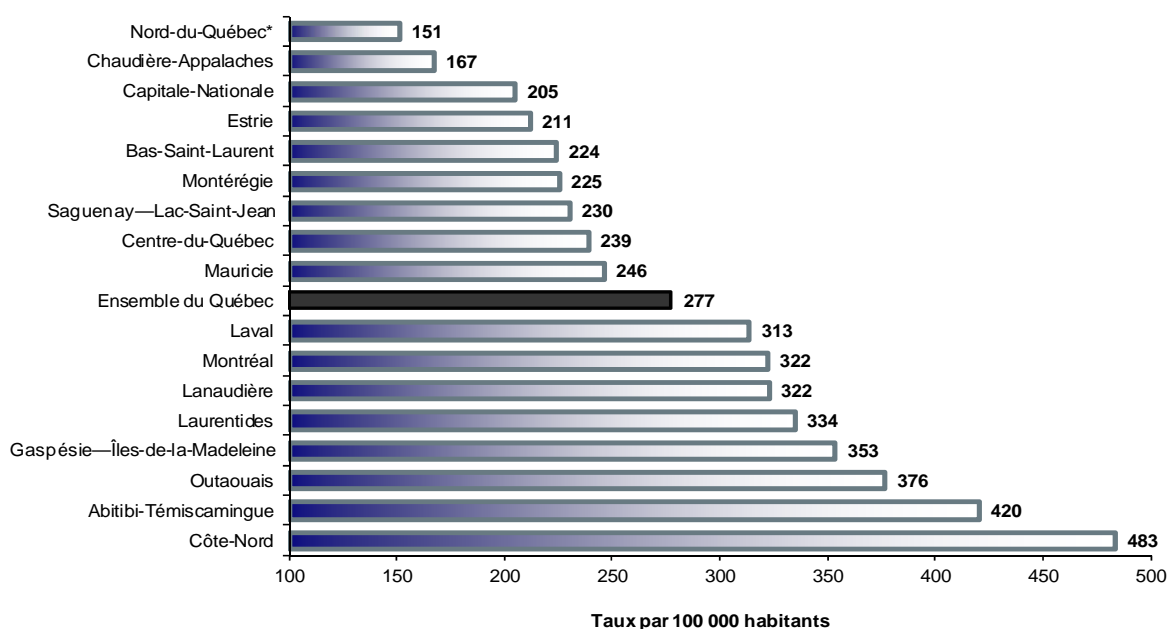
Plusieurs facteurs peuvent expliquer les variations régionales de la violence en contexte conjugal : des caractéristiques démographiques et socioéconomiques (le chômage, la défavorisation matérielle et sociale, le niveau de scolarité), certains déterminants de la santé (le soutien social, la consommation d'alcool, la perception de la santé ou la santé mentale) et les

comportements de violence dans la région (les abus dans l'enfance, la délinquance et la criminalité violente). Seule une analyse spécifique pour chaque région permet de mieux comprendre le rôle de ces facteurs sur le niveau de violence et de déterminer des pistes d'intervention<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Julie Laforest et Pierre Maurice, *Violence conjugale dans la région de la Côte-Nord : ampleur du problème, facteurs explicatifs et pistes d'intervention*, Institut national de santé publique du Québec, 2011, 56 pages + annexes. <http://www.inspq.qc.ca/publications/notice.asp?E=p&NumPublication=1245>

### Graphique 2

Taux d'infractions dans un contexte conjugal selon la région, Québec, 2011<sup>p</sup>



\* Données sur la criminalité incomplètes pour la région du Nord-du-Québec depuis 2007.

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

### Hausse des séquestrations, de l'intimidation et des voies de fait de niveau 3

En 2011, les séquestrations, l'intimidation et les voies de fait de niveau 3 connaissent une hausse de leur taux par 100 000 habitants qui varie de 21 à 26 % (tableau 2). Notons que les séquestrations augmentent presque annuellement depuis dix ans, le taux par 100 000 habitants

pour ce crime étant passé de 4,3 en 2002 à 8,4 en 2011 et le nombre de 278 à 589.

Le harcèlement criminel connaît aussi une progression non négligeable de son taux par 100 000 habitants, soit de 10 %, ce qui équivaut à 221 infractions additionnelles. Il s'agit d'une troisième hausse annuelle consécutive pour ce crime.

## Recul important des tentatives de meurtre

Les principales baisses sont surtout du côté des tentatives de meurtre et des appels téléphoniques indécentes ou harcelants. Ainsi, avec 14 tentatives de meurtre de moins qu'en 2010, le taux par 100 000 habitants passe de 0,6 en 2010 à 0,4 en 2011, soit un recul de 36 %. Quant aux appels téléphoniques indécentes ou harcelants, leur taux par 100 000 habitants a reculé de 15 %, ce qui équivaut à 50 crimes de moins. Enfin, soulignons que les homicides diminuent pour une troisième année consécutive, leur nombre s'établissant à 12 en 2011.

### Tableau 2

Nombre et taux d'infractions dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions, Québec, 2010 et 2011

Catégorie d'infractions	Nombre			Taux par 100 000 habitants		
	2010 <sup>a</sup>	2011 <sup>p</sup>	Différence 2011-2010	2010 <sup>a</sup>	2011 <sup>p</sup>	Variation 2011/2010 (en %)
Séquestration	462	589	127	6,67	8,43	26,4
Intimidation	84	105	21	1,21	1,50	24,0
Voies de fait de niveau 3	37	45	8	0,53	0,64	20,6
Harcèlement criminel	2 019	2 240	221	29,14	32,06	10,0
Enlèvement	16	17	1	0,23	0,24	5,4
Menaces	2 616	2 638	22	37,75	37,75	0,0
Voies de fait de niveau 1	10 647	10 688	41	153,65	152,96	-0,4
Agression sexuelle	444	429	-15	6,41	6,14	-4,2
Voies de fait de niveau 2	2 371	2 288	-83	34,22	32,75	-4,3
Homicide	13	12	-1	0,19	0,17	-8,5
Appels téléphoniques indécentes ou harcelants	347	297	-50	5,01	4,25	-15,1
Tentative de meurtre	39	25	-14	0,56	0,36	-36,4
<b>Total</b>	<b>19 095</b>	<b>19 373</b>	<b>278</b>	<b>275,6</b>	<b>277,3</b>	<b>0,6</b>

a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

## Voies de fait : de loin l'infraction la plus fréquente

Bien que les infractions présentent des variations différentes de leur taux par 100 000 habitants en 2011, leur importance relative demeure sensiblement la même qu'en 2010 (tableau 2). Ainsi, les voies de fait de niveau 1 sont, de loin, l'infraction la plus fréquente (10 688). Elles sont suivies principalement par les menaces (2 638), les

## Voies de fait

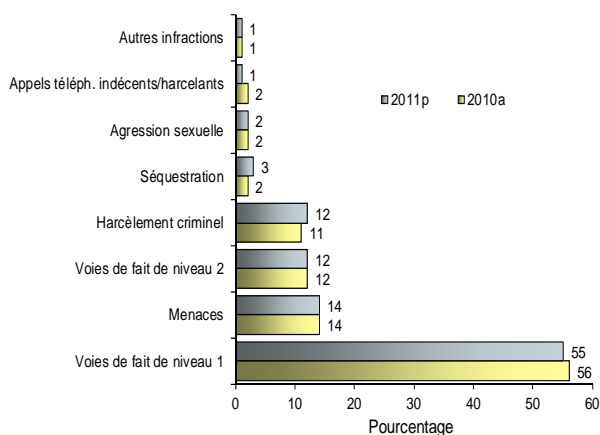
Les voies de fait consistent à utiliser la force ou menacer d'utiliser la force, directement ou indirectement, contre une autre personne, sans son consentement.

Les voies de fait de niveau 1 sont moins susceptibles de causer des blessures. Les voies de fait de niveau 2 sont commises avec une arme ou causent des lésions corporelles. Les voies de fait de niveau 3 blessent, mutilent, défigurent la victime ou mettent sa vie en danger.

voies de fait de niveau 2 (2 288) et le harcèlement criminel (2 240). Une petite partie des infractions sont des séquestrations (589), des agressions sexuelles (429) et des appels téléphoniques indécentes ou harcelants (297). Enfin, les homicides (12), les tentatives de meurtre (25), les voies de fait de niveau 3 (45), les enlèvements (17) et l'intimidation (105) composent un total de 1 % des infractions déclarées.

### Graphique 3

Répartition des infractions dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions, Québec, 2010<sup>a</sup> et 2011<sup>p</sup>



a : données actualisées  
p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

### Les femmes encore les principales victimes

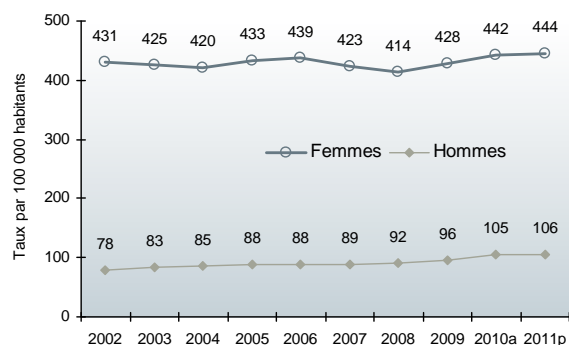
En 2011, le taux d'infractions par 100 000 habitants connaît une faible variation tant du côté des femmes (0,6 %) que des hommes (1,1 %). De plus, comme nous le constatons depuis que des statistiques policières sont publiées sur les crimes de violence en contexte conjugal, le nombre d'infractions par 100 000 femmes est largement supérieur à celui par 100 000 hommes (444 comparativement à 106) (graphique 4).

Notons que les statistiques policières ne permettent pas de déterminer si c'est parce qu'elles subissent plus de crimes ou parce qu'elles les signalent plus à la police que le taux d'infractions envers les femmes est supérieur à celui envers les hommes.

Il faut se référer aux résultats de l'Enquête sociale générale sur la victimisation (ESG) réalisée aux cinq ans par Statistique Canada pour obtenir certains éléments de réponse puisque cette enquête permet entre autres de mesurer la criminalité, qu'elle soit signalée ou non à la police.

### Graphique 4

Évolution du taux d'infractions dans un contexte conjugal selon le sexe, Québec, 2002 à 2011<sup>p</sup>



a : données actualisées  
p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

Selon ces résultats, une proportion similaire d'hommes et de femmes déclarent avoir été victimes de violence conjugale, mais les victimes féminines sont en proportion plus nombreuses à subir des formes plus graves de violence ainsi que des actes de violence récurrents. Les résultats révèlent aussi que les deux tiers des victimes qui communiquent avec les services policiers sont agressées plus d'une fois et que les victimes de sexe féminin sont trois fois plus nombreuses que celles de sexe masculin à signaler l'incident aux services policiers<sup>3</sup>.

S'ils apportent un éclairage additionnel, les résultats précédents doivent toutefois être interprétés avec prudence. En effet, les données diffusées par Statistique Canada proviennent des réponses recueillies partout au Canada et sur un échantillon tout de même restreint. Par conséquent, ils ne reflètent peut-être pas totalement la réalité québécoise.

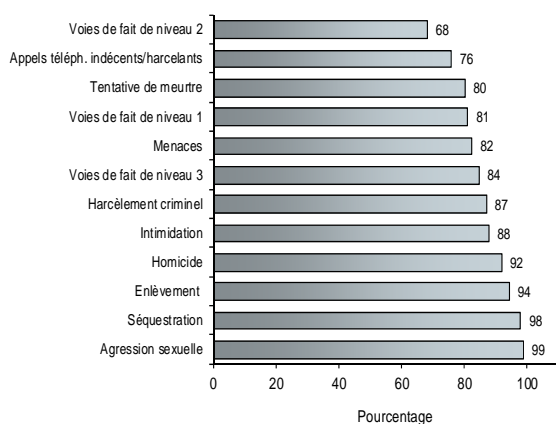
Quoi qu'il en soit, les données policières montrent que les femmes sont largement majoritaires parmi les victimes (81 %), leur nombre s'établissant à 15 720 comparativement à 3 653 pour les hommes.

<sup>3</sup> Statistique Canada, *La violence familiale au Canada*, janvier 2011, n° 85-224-X au catalogue, p. 9, 10 et 12.

Les femmes composent la grande majorité des victimes de violence en contexte conjugal pour chaque catégorie d'infractions, en particulier les agressions sexuelles (99 %), les séquestrations (98 %), les enlèvements (94 %) et les homicides (92 %) (graphique 5). Elles sont un peu moins présentes parmi les victimes de voies de fait de niveau 2 (68 %) et d'appels téléphoniques indécentes ou harcelants (76 %), ces infractions touchant donc un peu plus les hommes.

### Graphique 5

Proportion des femmes parmi les victimes par catégorie d'infractions, Québec, 2011<sup>p</sup>



p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

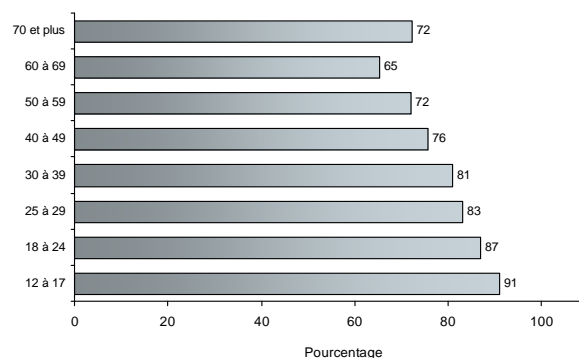
Les femmes sont aussi très présentes parmi les victimes de chaque groupe d'âge (graphique 6). Leur proportion tend toutefois à diminuer lorsque l'âge augmente, sauf chez les 70 ans ou plus, où elle remonte un peu. Ainsi, alors que les femmes composent 91 % des victimes de 12 à 17 ans, elles ne sont plus que 65 % parmi celles de 60 ans à 69 ans. Le fait que, après 50 ans, la proportion de personnes veuves augmente plus rapidement chez les femmes que chez les hommes explique en partie la moins grande présence des femmes parmi les victimes plus âgées<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Statistique Canada, Recensement de 2006.

[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc\\_poplt/202.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_poplt/202.htm)

### Graphique 6

Proportion des femmes parmi les victimes par groupe d'âge, Québec, 2011<sup>p</sup>



p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

Enfin, ajoutons que les femmes composent autour de 70 % des victimes, qu'elles soient conjointes, ex-conjointes ou amies, ex-amies intimes de l'auteur présumé.

### Les 18 à 24 ans plus victimes de cette violence

En 2011, le taux d'infractions par 100 000 habitants progresse dans quelques groupes d'âge, surtout celui des jeunes de 12 à 17 ans (9 %) (tableau 3). Ce groupe d'âge affiche d'ailleurs la plus forte hausse du taux d'infractions pour la période de 2002 à 2011. À l'opposé, le taux d'infractions régresse dans trois groupes d'âge, en particulier chez les 60 ans et plus.

Malgré ces variations annuelles, les infractions dans un contexte conjugal sont principalement perpétrées à l'endroit des 18 à 24 ans, leur taux par 100 000 habitants atteignant 622,1. Suivent les 25 à 29 ans (553) et les 30 à 39 ans (514,3). Les taux d'infractions diminuent ensuite lorsque l'âge augmente.

Précisons que les personnes de 18 à 24 ans, de 25 à 29 ans et de 30 à 39 ans présentaient un taux d'infractions assez semblable avant l'année 2006. La situation a changé par la suite en raison d'une plus forte progression des infractions dans le groupe des 18 à 24 ans. En effet, le taux d'infractions à leur endroit a augmenté de 11,2 % de 2006 à 2011 comparativement à

6,4 % pour les 25 à 29 ans et 1,2 % pour les 30 à 39 ans.

**Tableau 3**

Taux d'infractions par 100 000 habitants selon le groupe d'âge\*, Québec, 2010 et 2011

Groupe d'âge	2010 <sup>a</sup>	2011 <sup>p</sup>	Variation 2011/2010 (en %)
12 à 17	154,2	168,0	9,0
18 à 24	611,6	622,1	1,7
25 à 29	538,2	553,0	2,8
30 à 39	530,9	514,3	-3,1
40 à 49	314,1	326,9	4,1
50 à 59	105,1	108,5	3,3
60 à 69	36,3	33,4	-7,9
70 ou plus	13,2	12,3	-6,5
<b>Total</b>	<b>275,2</b>	<b>276,9</b>	<b>0,6</b>

\* Exclut 26 victimes dont l'âge est inconnu ou non conforme à la réalité.

a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

**Tableau 4**

Répartition (en %) des victimes dans un contexte conjugal selon le groupe d'âge\*, par catégorie d'infractions, Québec, 2011<sup>p</sup>

Catégorie d'infractions	12 à 17	18 à 24	25 à 29	30 à 39	40 à 49	50 et +	Total	Total (nombre)
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>29</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>100</b>	<b>19 347</b>
Homicide	0	17	34	8	8	33	100	12
Tentative de meurtre	0	20	20	16	36	8	100	25
Agression sexuelle	29	21	12	21	12	5	100	429
Voies de fait de niveau 3	5	31	13	22	20	9	100	45
Voies de fait de niveau 2	3	23	15	29	20	10	100	2 282
Voies de fait de niveau 1	4	24	16	29	19	8	100	10 673
Enlèvement	19	69	6	6	0	0	100	16
Séquestration	5	34	16	24	14	7	100	589
Harcèlement criminel	5	19	15	30	22	9	100	2 239
Menaces	6	19	14	27	23	11	100	2 635
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	3	18	13	34	24	8	100	297
Intimidation	12	11	14	33	21	9	100	105

\* Exclut 26 victimes dont l'âge est inconnu ou non conforme à la réalité.

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

Quel que soit le groupe d'âge, les victimes sont principalement l'objet de voies de fait, de menaces et de harcèlement criminel. On remarque cependant que celles de 12 à 17 ans sont un peu moins nombreuses en proportion à subir des voies de fait et plus nombreuses à être agressées sexuellement.

### Les 12 à 17 ans plus victimes d'agression sexuelle, d'enlèvement et d'intimidation

Certains groupes d'âge sont davantage représentés parmi les victimes d'une infraction donnée que parmi l'ensemble des victimes (tableau 4). Ainsi, on relève que :

- Les 12 à 17 ans sont surreprésentés parmi les victimes d'agression sexuelle, d'enlèvement et d'intimidation. En effet, alors que ces jeunes composent 4 % de toutes les victimes, leur proportion est nettement plus élevée parmi les victimes d'agression sexuelle (29 %), d'enlèvement (19 %) et d'intimidation (12 %).

- Les 18 à 24 ans forment plus des deux tiers (69 %) des victimes d'enlèvement, mais moins du quart (23 %) de toutes les victimes. Ils sont aussi un peu plus nombreux en proportion parmi les victimes de séquestration (34 %) et de voies de fait de niveau 3 (31 %).
- Les 25 à 29 ans ont une proportion deux fois plus élevée parmi les victimes d'homicide (34 %) que parmi toutes les victimes (15 %).
- Les personnes de 40 à 49 ans sont presque deux fois plus nombreuses parmi les victimes de tentative de meurtre (36 % comparativement à 20 %).
- Enfin, les 50 ans et plus composent 33 % des victimes d'homicide alors qu'ils représentent seulement 9 % de l'ensemble des victimes.

### Les conjointes davantage victimes d'infractions graves

La gravité de la violence vécue dans un contexte conjugal diffère selon la relation avec l'auteur présumé (tableau 5).

- Les conjointes, qui forment 45 % de toutes les victimes, sont en proportion plus nombreuses à subir des infractions susceptibles de causer des blessures ou la mort. En effet, elles composent 75 % des victimes d'homicide, 67 % des victimes de voies de fait de niveau 3 et 64 % des victimes de tentative de meurtre. Elles sont aussi très présentes parmi les victimes de voies de fait de niveau 1 et de niveau 2.
- Les ex-conjointes sont pour leur part davantage représentées parmi les victimes d'appels téléphoniques indécents ou harcelants (73 % comparativement à 37 %), de harcèlement criminel (71 %), d'intimidation (62 %) et de menaces (58 %).

**Tableau 5**

Répartition (en %) des victimes dans un contexte conjugal selon la relation avec l'auteur présumé, par catégorie d'infractions, Québec, 2011<sup>p</sup>

Catégorie d'infractions	Conjoint	Ex-conjoint	Ami et ex-ami intime	Total	Total (nombre)
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>37</b>	<b>18</b>	<b>100</b>	<b>19 373</b>
Homicide	75	17	8	100	12
Tentative de meurtre	64	28	8	100	25
Agression sexuelle	34	27	39	100	429
Voies de fait de niveau 3	67	15	18	100	45
Voies de fait de niveau 2	59	24	17	100	2 288
Voies de fait de niveau 1	59	27	14	100	10 688
Enlèvement	24	29	47	100	17
Séquestration	48	32	20	100	589
Harcèlement criminel	4	71	25	100	2 240
Menaces	22	58	20	100	2 638
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	3	73	24	100	297
Intimidation	11	62	27	100	105

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.



- Quant aux amis et ex-amis intimes de la victime, qui composent 18 % de toutes les victimes, ils sont davantage présents parmi les victimes d'enlèvement (47 %) et d'agression sexuelle (39 %).

### **Plus de blessées parmi les conjointes**

Un peu plus de quatre victimes sur dix (42 %) ont été blessées. Cette proportion est sensiblement la même pour les deux sexes et pour presque chaque groupe d'âge, sauf pour les victimes de 12 à 17 ans qui sont un peu moins nombreuses en proportion à avoir subi des blessures (34 %).

La gravité de la blessure diffère toutefois selon la relation de la victime avec l'auteur présumé. Ainsi, plus de la moitié (54 %) des victimes d'un conjoint ont été blessées comparativement à 28 % des ex-conjointes et à 39 % des amies intimes. Cette situation s'explique par le fait que, comme nous l'avons constaté précédemment, les conjointes ont subi des violences pouvant causer des blessures dans une proportion plus élevée que les ex-conjointes ou les amies ou ex-amies intimes.

La force physique de l'agresseur, à elle seule, a causé des blessures à 77 % des victimes. Pour les autres victimes (23 %), les principales armes utilisées ont été un objet contondant (234 victimes), un couteau (199), un autre objet pointu (79), une arme à feu (14) et le feu (8).

## **NOTES MÉTHODOLOGIQUES**

### **Source de données**

Les statistiques présentées dans ce bulletin d'information sont issues des données sur la criminalité déclarée par les corps policiers au Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2). La

majorité des corps de police desservant le Québec, soit l'ensemble des services de police municipaux, la Sûreté du Québec et quelques corps de police autochtones, se servent du Programme DUC 2. Ces statistiques sont couramment utilisées pour dresser le portrait de la criminalité et en tracer l'évolution.

### **Extraction des données**

Les données de 2011 sont celles enregistrées avant le 1<sup>er</sup> avril 2012. Elles comprennent tous les dossiers que les corps policiers participant au Programme DUC 2 ont ouverts ou traités en 2011.

Ces statistiques ne reflètent donc qu'une partie de la criminalité, soit celle signalée ou connue des autorités policières et enregistrée dans les dossiers officiels.

Au moment de l'extraction des données de 2011, celles de 2010 ont été actualisées afin de tenir compte de toutes les modifications qui ont été apportées à ces données en 2011.

### **Dénombrement des infractions**

Conformément aux règles de déclaration du Programme DUC 2, les organisations policières peuvent enregistrer jusqu'à quatre infractions commises lors d'un même événement. Toutefois, seule l'infraction la plus grave de chaque événement est comptabilisée dans les statistiques du présent rapport.

Précisons que le dénombrement des infractions varie selon les types de crimes. Dans le cas de la plupart des crimes contre la personne, une infraction est calculée pour chaque victime d'un tel crime lors de l'événement criminel. Pour les autres délits, une seule infraction est comptabilisée pour chaque événement criminel.

# CRIMINALITÉ DANS UN CONTEXTE CONJUGAL AU QUÉBEC

## Faits saillants 2011

### Criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec – Faits saillants 2011

Dépôt légal - 2012  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-550-67745-1 (PDF)  
ISSN : 1913-1542 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2012

### Pour nous joindre

Direction de la prévention et de l'organisation  
policière  
Ministère de la Sécurité publique  
Tour Saint-Laurent, 9<sup>e</sup> étage  
2525, boulevard Laurier,  
Québec (Québec) G1V 2L2  
Courriel : [infocom@misp.gouv.qc.ca](mailto:infocom@misp.gouv.qc.ca)  
Télécopieur : 418 646-3564